



Télétravail au CD76

**Ça suffit les
économies sur le dos
des agents publics !!!**



- 🔊 **12 ans de gel du point d'indice entraînant des pertes de pouvoir d'achat sans précédent !**
- 🔊 **Le règlement intérieur des frais de déplacement qui entraîne des dépenses personnelles supplémentaires pour travailler.**
- 🔊 **Et maintenant, le refus de la participation de l'employeur aux frais générés par le télétravail !**

- 🔊 Oui, nous avons demandé que chaque agent, qui télétravaillera, soit équipé de matériel professionnel, afin de ne pas utiliser son propre matériel, et la collectivité a répondu favorablement !
- 🔊 Oui, nous avons demandé dès le premier confinement, en mars 2020, que les tickets restaurants soient attribués aux agents en TRAD et la collectivité vient enfin de répondre favorablement !
- 🔊 Oui, nous avons demandé la mise en place d'une déconnexion automatique des postes le soir et le week-end pour éviter toute dérive et la collectivité s'est engagée à réfléchir aux modalités pour le point d'étape à 6 mois.
- 🔊 OUI, il y a eu des avancées obtenues par rapport au premier règlement du télétravail qui avait été adopté au CD76... mais cela ne justifie pas le refus de mettre en place l'allocation forfaitaire pour indemniser partiellement le coût supplémentaire généré par le travail pour les agents !

Se mobiliser et refuser de payer encore pour travailler ne veut pas dire que nous sommes contre le télétravail !

Cela veut dire que ça suffit ! Les agents publics ont assez fait de sacrifices ces dernières années et ont assez démontré leur implication sans faille ces derniers mois !

Pour ne pas avoir à payer pour travailler!

Rendez-vous à 9h dans le grand salon pour accueillir les élus du Département et les interpellier en direct !